



## Le mot du Maire

Vernoliennes et vernoliens

L'année 2015 a été une année très particulière. Au niveau de la sécurité : les attentats des 7 et 9 janvier 2015 contre les journalistes de "Charlie Hebdo", puis ceux du 13 novembre 2015 à PARIS ont endeuillé la FRANCE et montré une montée des djihadistes radicaux.

Au niveau climat l'année a été marquée par une période de sécheresse qui persiste encore (voir niveau de l'Auron et du canal). Au niveau politique deux élections une départementale qui a vu le conseil départemental basculer à droite et une régionale où la gauche a conservé la Région.

Je vous souhaite à tous un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2016 meilleure, pleine d'espoir, de paix et de prospérité.

# Enfin...!

Il y a un an, le 5 décembre 2014, le conseil municipal lançait l'étude d'un projet d'urbanisme, LA CARTE COMMUNALE, afin de maîtriser le développement du village et ne plus laisser l'ETAT décider du bien fondé d'une demande de permis de construire.

Les embûches et les obstacles n'ont pas manqué, ni les tracasseries administratives. Pour arriver au terme de ce document d'urbanisme indispensable pour notre communauté, nous avons :

- essuyé deux avis défavorables de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA),
- tenu des réunions avec la Direction départementale du territoire et la Chambre d'agriculture,
- été contraints à un examen du projet par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du fait que notre commune jouxte celle de Dun sur Auron qui possède une zone NATURA 2000 (prairie de la périssette et marais de Contres),
- pu enfin représenter pour avis à la toute nouvelle Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) tout le dossier, commission qui a mis plus de quatre mois et demi à se réunir après la suppression de la CDCEA le 1er août 2015 et qui pour tenir les deux mois d'instruction, nous a régulièrement redemandé des documents déjà transmis...

projet d'urbanisme (le rapport de présentation de 130 pages a toujours été consultable sur le site Internet de la commune). L'administration ne connaît pas apparemment le principe de dématérialisation de la documentation.

Le plus facile fut finalement la désignation des commissaires enquêteurs par le Tribunal administratif d'Orléans. Maintenant la procédure d'enquête publique va pouvoir débuter.

L'arrêté municipal du 10 décembre 2015 lance officiellement la dernière phase de la « carte communale de Verneuil ». Il s'agit de l'enquête publique. Celle-ci débutera le 6 janvier 2016 et se terminera le 10 février 2016.

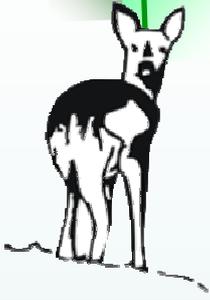
Durant cette période, le commissaire enquêteur tiendra trois permanences en mairie et le dossier complet sera consultable durant les heures d'ouverture de la mairie pendant cinq semaines.

+ d'infos sur le site internet de la commune

Ne parlons pas également du nombre impressionnant de tirages du dossier afin d'informer notre administration du



# Le chat au banc des accusés !



S  
F  
E  
P  
M

Actus



Muséum  
national  
d'Histoire  
naturelle



## Chat domestique et biodiversité : lancement d'une grande enquête participative

**L**e Muséum National d'Histoire Naturelle, en partenariat avec la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM), lance une grande enquête participative sur les liens entre chats et biodiversité, à travers l'étude des phénomènes de prédation sur la petite faune.

Le Chat domestique est l'animal préféré des français, avec plus de 12 millions de représentants dans les foyers. Apprécié pour son autonomie et son indépendance, le chat est également de plus en plus présent dans les milieux naturels. Ses instincts de chasse en font un prédateur éclectique de la petite faune sauvage et doivent nous interroger sur la place qu'il occupe dans des habitats en pleine évolution et sur son rôle dans le fragile équilibre entre proies et prédateurs.

Ce projet permet aux citoyens de participer à l'analyse d'une problématique complexe que sont les relations proies/prédateurs dans l'environnement. Il leur est proposé de décrire les comportements de leur chat et de rapporter des observations sur leurs actions de chasse à proximité du foyer.

C'est sur le portail internet dédié : <http://www.chat-biodiversite.fr/> qu'il est désormais possible d'apporter librement des informations sur le régime alimentaire de son animal domestique, sur les proies capturées et ramenées au domicile, mais aussi de communiquer plus simplement des observations aléatoires de faits de prédation.

Tous les témoignages, même les observations les plus ponctuelles, sont les bienvenus sur l'interface de saisie participative. L'outil laisse largement la possibilité aux novices de contribuer, en proposant des interfaces de saisie simples et la possibilité de soumettre des photographies.

A terme, un travail plus approfondi sera mis en oeuvre par le Muséum et ses partenaires sur la notion de compatibilité entre faune sauvage et domestique, à travers, par exemple, la promotion de mesures simples pour limiter la prédation dans les jardins.

Plus de détails sur le projet et la participation citoyenne sur : <http://www.chat-biodiversite.fr/>

L'important dans la vie, c'est de quelle manière tu te perçois!  
Le problème est simple : on « accuse » les chats domestiques d'avoir un effet nocif sur la nature, mais on manque pour cela de preuves factuelles.

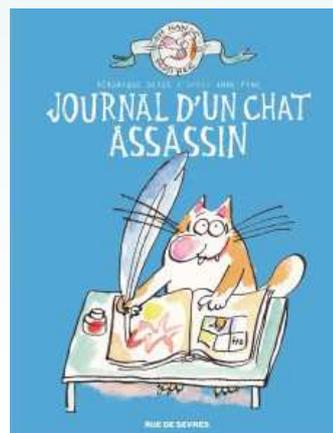


Des études très sérieuses réalisées outre-atlantique, aux Etats-Unis et au Québec, ont déjà quantifié le « massacre » du aux petites habitudes de nos compagnons. Le chat domestique tue en moyenne 5 à 10 oiseaux par année et le chat errant entre 30 et 50. Dans la moitié des cas, il ne mange même pas sa proie, il la laisse pourrir sur place ou la ramène comme trophée à ses maîtres.

Si on prend en compte la population féline française domestique, c'est 120 000 000 d'oiseaux qui sont tués chaque année.

L'étude française lancée ne va pas changer le comportement de nos compagnons. Espérons seulement que nous ne verrons pas fleurir

des plans d'actions farfelus voire extrêmes comme l'idée australienne avec « l'instauration d'un couvre-feu permanent pour les chats » ou celle des suisses qui planchent sur la politique du chat unique... de là à inventer une taxe





A la  
reconquête  
des  
rivières

Le SIAB3A (Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins de l'Auron, l'Airain et leurs affluents) s'engage dans un programme quinquennal d'actions de restauration des rivières. Pour ce faire, le Syndicat a obtenu une autorisation réglementaire, le 31 octobre 2014, déclarant ces travaux d'intérêt général ainsi que le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre et le Conseil Départemental du Cher. L'AAPPMA du martin Pêcheur du Berry accompagnera également le Syndicat pour les actions prévues sur la commune de Bourges.

Pendant 5 ans ce sont donc des travaux de restauration de berges et du lit des rivières, d'enlèvement d'embâcles, d'aménagement d'ouvrages, de replantation de ripisylve (arbres le long des berges), d'aménagement d'abreuvoirs etc... que le Syndicat va

entreprendre sur son territoire (55 communes). Toutes ces interventions se feront en concertation et accord avec les propriétaires riverains. Si vous êtes directement concernés par des travaux, les techniciennes de rivière du Syndicat, Cécile FALQUE et Pascaline BONNIN, vous contacteront avant toute intervention.

La sensibilisation du grand public, des riverains, des scolaires est également prévue au travers de diverses animations et supports. Le SIAB3A se dotera à terme d'une lettre d'information et d'un site internet où vous pourrez retrouver le détail de son programme.

Le Syndicat a signé le 16 septembre 2015 un Contrat Territorial qui assure les engagements financiers de ses partenaires, soit 80% de subventions sur l'ensemble de la programmation.

**L'ensemble de ces actions ont pour objectif de retrouver des rivières vivantes, de meilleure qualité afin de pérenniser leurs usages** (réception des eaux pluviales, des eaux usées épurées, des eaux de drainage, support de vie et de biodiversité, production d'eau potable etc.) de manière globale.

Plus d'information: [aurnairain@orange.fr](mailto:aurnairain@orange.fr) / 02.48.64.32.95

## ATTENTION !

Vous recevez des appels en absence ? des messages vous incitent à rappeler ? Vous êtes peut-être victime d'une arnaque.

Face aux PINGCALL ne restez pas sans voix et suivez ces quelques recommandations.

Pour bien finir l'année, mettez à jour votre plan contre les faux vendeurs de calendriers. Voici quelques conseils de prudence.

UNE SEULE SONNERIE SUR VOTRE PORTABLE ?  
UN MESSAGE VOUS INVITANT A RAPPELER ?

**MEFIEZ-VOUS, VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE VICTIME  
D'UN # PINGCALL !**

### Que faire ?

- Ne rappelez jamais un numéro inconnu, il peut être surtaxé
- Envoyez un SMS au **33700** avec le texte « spam vocable + numéro de téléphone
- En cas d'escroquerie, contactez le **0811 02 02 17**



## Viabilité hivernale

Le Conseil départemental du Cher a la responsabilité de la gestion, de l'aménagement, de l'entretien et de l'exploitation de l'ensemble des routes départementales du Cher depuis avril 2007. Il doit donc assurer le service de viabilité hivernale sur le réseau routier départemental. « *Garantir une circulation sécurisée sur le territoire en cas de fortes intempéries tout en offrant aux usagers une information pertinente et actualisée* » sont les priorités de l'ensemble des agents du Conseil départemental concernés par ce dispositif.

### La diffusion de l'information

- Le site : [www.inforoute18.fr](http://www.inforoute18.fr) : il permet de visualiser le réseau routier en survolant les zones et les itinéraires au moyen d'une carte interactive. Un code couleur permet d'identifier les conditions de circulation, actualisées chaque jour par les agents de la Direction des routes du Conseil départemental.
- Une version pour smartphone accessible automatiquement à l'adresse classique ou directement depuis <http://m.inforoute18.fr>
- Le numéro vert : **0 800 15 15 18** : il renseigne à la fois sur les conditions de circulation, le transport scolaire et Lignes 18 ;
- Le compte Twitter : [http://twitter.com/cg\\_18](http://twitter.com/cg_18) : les utilisateurs de ce service pourront s'abonner à ce service d'alerte.





Infos 18 & 19 Juin 2016

En 2016, la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air organise de nouveau trois Meetings de l'Air dont les excédents sont intégralement consacrés aux actions d'entraide sociale de la FOSA.

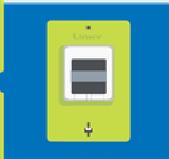


Fête aérienne ouverte à tous, un Meeting de l'Air est l'occasion d'assister à un spectacle extraordinaire de 09 heures, composé de présentations en vol d'avions et d'hélicoptères militaires ou civils, dont la Patrouille de France, de découvrir de nombreux aéronefs en exposition statique et d'appréhender plus concrètement le domaine du vol avec l'espace simulation. C'est aussi la possibilité de découvrir les métiers et des ateliers en lien avec le domaine aéronautique civil et militaire.

Alors venez nombreux à Avord sur la base aérienne pour profiter pleinement de ce magnifique événement aérien.

Linky  
le compteur  
communicant  
d'ERDF

Déploiement entre  
décembre 2015 et 2021



## Le nouveau compteur obligatoire d'EDF

Linky est un compteur électrique de nouvelle génération dit « communicant », qui permet de transmettre des informations et de recevoir des ordres à distance. Il est relié à un centre de supervision ERDF et reste en interaction permanente avec le réseau.

Le compteur Linky rend possible la mise en place de nouveaux services aux clients, tels que :

- le suivi de leur consommation d'électricité (la consommation jour par jour, des historiques et des comparaisons) via un espace personnel sécurisé accessible sur Internet ;
- des interventions à distance, sans rendez-vous et sans dérangement pour le client (mise en service, changement de puissance, relève, résiliation...);
- la facturation sur la base de la consommation réelle, et non plus sur des estimations ;
- les possibilités de pilotage des appareils de la maison ;
- une identification plus rapide des pannes, réduisant ainsi les temps de coupure.

8 questions/  
réponses sur  
Linky consultable  
le site Internet de  
la commune

TOUS  
À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la France basculera en HD. Qui dit nouvelle évolution technologique dit aussi changement de poste ou d'adaptateur pour éviter à certains téléspectateurs de se retrouver devant un écran noir. « N'attendez pas le dernier moment ». Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés, mais si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Le coût de cet équipement est de 25/30 euros.



### POUR ETRE PRÊT LE 5 AVRIL 2016

- 1 > Vérifiez votre équipement de réception TV
- 2 > S'il n'est pas compatible TNT HD, équipez vous avant le 5 avril 2016
- 3 > Le jour J, effectuez une recherche et mémorisez les chaînes

Pour + d'information

Appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)

Ou allez sur le site **recevoirlatnt.fr**

ou sur le site internet de la commune

